

L'an deux mille vingt et un, le 4 du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Etaient présents :

Mesdames : Anne-Marie MORLIER, Laurence MORICE, Corine TABURET, Elodie RIGAUD, Hélène GASTEL

Messieurs : Pierre MELOT, Gilbert GEORGEAULT, Matthias DE MAUROY, Michel MELOT, Gwendal LE GUENNEC, Jérôme LEMEITOUR, Florian LE BOUCHER

Absents excusés : Isabelle LUCAS, Aurélien LORIER, Stéphane LE CLINCHE

Pouvoir : Stéphane LE CLINCHE donne pouvoir à Mathias DE MAUROY.

Secrétaire de séance : Anne-Marie MORLIER

1) Approbation de la réunion du conseil municipal du 04/02/2021

Le compte-rendu a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

•	Pour : 13	•	Contre : 0	•	Abstention : 0
---	------------------	---	-------------------	---	-----------------------

2) Compte rendu des commissions et état d'avancement des affaires en cours

Un compte-rendu est fait sur les commissions qui ont eu lieu depuis le conseil municipal précédent.

(Anne-Marie MORLIER)

- **Commission communication et affaires culturelles**

- Bulletin municipal La Pierre Blanche, articles avant le 10 mars 2021

Permanence électorale pour les élections départementale et régionale le dimanche 13/06 et 20/06.

- Formation des élus : proposition de Vitré communauté sur 2 journées de formation : l'environnement de la commune et le travail en mode projet – posture de l'élu et organisation et le travail au sein de votre équipe municipale.
- Rdv prévu mercredi 10/02 avec un organisme de formation (DIF élu)

- **Commission urbanisme**

- Point sur l'avancement de la révision du PLU – réunion publique avec les agriculteurs 23/02/2021 : présentation du diagnostic agricole avec le cabinet URBA et la Chambre d'agriculture.

Prochaine réunion commission PLU 12/03/2021 avec le cabinet URBA

(Gilbert GEORGEAULT)

- **Commission finances**

- Préparation du budget primitif 2021 : remplacement congé maternité, transfert assainissement à Vitré communauté, fiscalité locale, subventions à verser et à recevoir.

Cout école : environ 74 000 € pour l'année 2020.

- Réflexion sur les investissements à engager

- Point sur l'état d'avancement du projet lotissement

(Laurence MORICE)

- **Commission écoles et périscolaires**

⇒ Plan de relance numérique de l'école

L'état a lancé un plan pour favoriser le numérique dans les écoles – financement à 70 % par l'état - Moulins fait partie des communes éligibles à ce dispositif. Mr FADIER, VITRE COMMUNAUTE, l'ACADEMIE et la Commune travaillent sur les besoins (socle numérique pour les écoles). Subventions de 7 150 € possible.

Achat de matériels uniquement. (Ordinateur, logiciel, tablette...)

⇒ Prospection prestataires restauration

Commission école : le contrat de prestation avec OCEANE RESTAURATION se termine au mois d'août 2021.

Une démarche auprès d'autres prestataires est en cours avec : RESTORIA, CONVIVIO et l'ESAT DE RETIERS.

⇒ ALSH : rencontre avec les maires de Visseiche, Marcillé-Robert, Boistrudan et Moulins. Anne RENAULT, Maire de Boistrudan, doit rencontrer l'association CROC VACANCES pour un projet BOISTRUDAN – MOULINS.

- **Commission jeunesse et ados**

⇒ Reprise du projet de terrain de BMX courant mars.

⇒ Demande de l'ESCM pour installer des poteaux de volley sur le terrain municipal entre l'école et la salle municipale pour effectuer des entraînements/animations de volley à l'extérieur.

(Corinne TABURET)

- **Commission aménagement et embellissement du bourg**

➤ Point sur la numérotation des lieux-dits : les plaques sont arrivées, prévoir la distribution auprès des habitants de la commune.

- **Commission voiries et bâtiments**

⇒ Passage piétonnier Chemin du couvent : aide de la région sur le projet de mobilité douce – dossier à faire pour le 30/04/2021.

⇒ Chemin communal de la Rouerie (demande d'acquisition) : recensement des chemins communaux sur la commune pour enquête publique, sera inclus dans le PLU.

⇒ Grillage de l'école – à réparer

⇒ Signalétique Salle de sport : réunion prévu samedi 6/03/2021

⇒ Curage des fossés – travaux prévus à l'automne.

⇒ Groupement de commande pour réaliser la prestation de balayage – à voir avec Vitré communauté

⇒ Contrôle annuel des extincteurs – consultation avec d'autres prestataires en cours.

⇒ Eclairage public (SDE) – demande à faire auprès de la région

⇒ Borne d'apport volontaire – en attente d'un RDV

➤ Poteaux incendie, remise en conformité suite au contrôle- faire le point avec VEOLIA suite à un rapport émis par les pompiers.

➤ Fourrière animale : l'obligation de la commune est soit d'avoir un chenil ou de cotiser auprès d'une fourrière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas adhérer à une fourrière.

•	Pour : 3	•	Contre : 10	•	Abstention : 0
---	-----------------	---	--------------------	---	-----------------------

(Pierre MELOT)

- **Commission appel d'offre**

⇒ Ouverture des plis relatifs à la maîtrise d'œuvre du projet lotissement

3) Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre en vue d'un lotissement d'habitation

La délibération du 10/07/2017 nommant le prestataire le cabinet DECAMPS pour faire l'étude de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation d'un projet de lotissement d'habitation.

Pour réactualiser cette étude une nouvelle demande de consultation aux 3 entreprises reçues en juin 2017 :

- Cabinet Decamps
- Jean-Luc le MANCQ
- TECAM

La commission d'appel d'offre présente ses conclusions :

- TECAM n'a pas souhaité donner suite à la demande en raison de la charge actuel de son planning 2021 ;
- Le cabinet DECAMPS, mandataire, a répondu. Total prestations : 31 000 €.
- Jean-Luc LE MANCQ a répondu, le mandataire désigné est le cabinet LEGENDRE. Total prestations : 30 900 €

Lors de l'ouverture des plis le 01/03/2021 par la commission d'appel d'offre, il s'est avéré que chaque dossier nécessitait une présentation détaillée de la part de chaque mandataire.

Le 03/03/2021, M. MELOT et M. GEORGEAULT ont rencontré Mme DECAMPS.

Le 04/03/2021, M. MELOT et M. GEORGEAULT ont rencontré M. LEGENDRE et M. LE MANCQ.

M. le Maire présente chaque offre au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition du cabinet DECAMPS pour la maîtrise d'œuvre du projet de lotissement.

• Pour : 13	• Contre : 0	• Abstention : 0
--------------------	---------------------	-------------------------

4) Construction d'un atelier communal

Un permis de construire a été accepté en 2011. Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de relancer ce projet. Suite aux échanges entre M. le Maire, Mme TABURET, adjointe et M. Christian HAMELOT, architecte à Argentré du Plessis, il a été demandé à M. HAMELOT d'établir une proposition de marché afin de lui confier l'élaboration d'une étude de faisabilité pour déterminer quel lieu serait le plus adapté pour établir cet atelier. 3 propositions :

- le jardin derrière la mairie
- l'arrière de la salle de sport
- un hangar chez Gilbert Georgeault

Cette étude de faisabilité comportera un projet sommaire chiffré pour chacune des 3 solutions.

Le coût de cette étude est de 2500 € H.T. incluant :

- L'écoute et la récolte des besoins spécifiques
- L'élaboration d'une ou plusieurs esquisses traduisant une ou des organisations envisageables
- 2 réunions afin de présenter des propositions d'esquisses
- Avantages et inconvénients des 3 sites
- L'ajustement de la formulation retenue avec chiffrage global correspondant
- Présentation des éléments utiles à la constitution du dossier de subvention sur la base de plans état actuel et état projeté et d'un estimatif par corps d'état

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'étude de faisabilité de la construction d'un atelier communal auprès de M. HAMELOT.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

5) Isolation Ecole/Mairie/Episervice

Dans le cadre du plan de relance rénovation thermique DSIL du département, l'isolation des bâtiments publics Ecole/Mairie/Episervice peuvent potentiellement bénéficier d'une aide financière substantielle, dans ce cadre il est proposé trois devis pour l'isolation de chacun de ces bâtiments.

Dates envisagées du démarrage des travaux : juillet 2021, pour une durée prévisionnelle de 3 semaines.

Plan de financement prévisionnel :

Dépense Travaux		Subventions	
Isolation Ecole	9 314.36 €	DSIL-Plan de relance- Rénovation thermique 80 %	17 406.27 €
Isolation Mairie	6 571.48 €		
Isolation Episervice	5 872.00 €	Autofinancement 20 %	4 351.57 €
Total	21 757.84 €	Total	21 757.84 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- adopte l'opération présentée ci-dessus,
- arrête les modalités de financement telle que présentée ci-dessus,
- sollicite un financement DSIL-Plan de relance-rénovation thermique,
- autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

6) Programmation Mobilité 2025

M. le Maire présente le projet de contournement de Vitré. Celui-ci est devenu un projet de réalisation de maillons routiers destinés à faciliter la circulation. Le projet comprend également un volet destiné à développer les liaisons vélos.

Il est demandé au Conseil municipal de présenter ses remarques, sur les nouveaux maillons routiers et les itinéraires vélos envisagés à proximité de Vitré. Cette contribution permettra d'éclairer la prise de décision du Conseil Départemental, afin d'aboutir à un projet qualitatif adapté au territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, ne se prononce pas sur le contournement de Vitré compte tenu du manque de connaissance sur ce dossier et de l'éloignement de celui-ci par rapport à la commune de Moulins.

Pour : 0	Contre : 0	Abstention : 13
-----------------	-------------------	------------------------

7) Convention télétransmission des actes budgétaire avec la Préfecture

Actuellement la commune télétransmet les arrêtés et les délibérations via la plateforme Megalis à la Préfecture, une convention a été mise en place pour cela. Cependant, cette convention ne permet pas de télétransmettre les actes budgétaires (notamment, compte administratif, budget primitif) et contraint à un envoi d'exemplaires papier.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer cette nouvelle convention avec la Préfecture qui permettra l'envoi de tous les actes de la commune en dématérialisé. Cela n'engagera pas de frais supplémentaires, ni d'action auprès de la plateforme MEGALIS puisque nous avons déjà signé une charte avec eux et que nous disposons déjà des accès requis et du matériel de signature électronique nécessaire.

Le conseil municipal donnera son avis et le cas échéant autorisera M. le Maire à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la convention de télétransmission des actes budgétaires avec la Préfecture.

•	Pour : 13	•	Contre : 0	•	Absention : 0
---	------------------	---	-------------------	---	----------------------

8) Questions diverses

- ⇒ Demande de devis pour le débroussaillage, fauchage des accotements, et tonte des terrains.
- ⇒ Info commune : réflexion sur le site internet.

Le Maire

Pierre MELOT



La secrétaire de séance,

Anne-Marie MCRLIER

